



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lits froids dans les stations de montagne -

Question écrite n° 44409

Texte de la question

M. Christophe Naegelen interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, et auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des PME, sur la dégradation de l'immobilier de loisir en station de montagne. Face à la multiplication du nombre de « lits froids » (sous-occupation chronique des hébergements) conjuguée à la crise sanitaire du covid-19, l'économie touristique en zone de montagne est gravement affectée. En l'absence de définition officielle du phénomène de « lits froids », il est généralement considéré qu'un lit est dit « froid » lorsqu'il est occupé moins de 4 semaines par an. Les élus de ces territoires interpellent à juste titre les pouvoirs publics afin de remédier à ces difficultés qui menacent la survie du tourisme et de ses acteurs en zone montagnaise, qui présente des spécificités propres et qui appellent ainsi à des réponses ciblées. En effet, cette sous-occupation voire vacance des logements constitue la principale problématique des stations de montagne. Il est urgent d'une opération de revitalisation soit initiée afin d'assurer une meilleure attractivité de ces territoires. Il est urgent d'encourager la commercialisation des meublés de tourisme mais cet encouragement ne doit pas prendre la forme d'une contrainte punitive. Il lui demande quels outils et moyens le Gouvernement entend mettre en place pour favoriser la mise en location des logements et inciter les propriétaires à louer leur bien lorsque ces derniers sont vacants.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Naegelen](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44409

Rubrique : Montagne

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1142

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)